

val de gâtine

La jeunesse au cœur du débat

En début de séance du conseil communautaire du 16 février, les élus ont validé la création de pôles structurants jeunesse afin de mailler le territoire de Val de Gâtine dans les communes de Coulonges-sur-l'Autize, Champdeniers et Saint-Pardoux-Soutiers. Christian Dubray, directeur du centre socioculturel du Val d'Égray, en a présenté les contours. Il s'agit d'espaces adaptés et bien identifiés pour conforter ou développer l'accueil et l'accompagnement des jeunes, avec notamment pour objectifs de répondre à leurs attentes, d'être en veille auprès de la jeunesse, d'accompagner leurs projets collectifs ou encore de développer l'accueil individuel et familial des jeunes en situation de rupture scolaire. Val de Gâtine dispose d'une enveloppe d'aide de l'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine) dans le cadre du programme Les Jeunes s'en mêlent, à hauteur de 25.000 € par site, soit la somme totale de 75.000 €.



Christian Dubray a présenté un projet structurant en faveur de la jeunesse.

À Coulonges-sur-l'Autize, le projet peut s'intégrer à la future résidence Habitat jeunes dont la maîtrise d'ouvrage est portée par Deux-Sèvres Habitat, évitant ainsi de créer plusieurs espaces jeunes dans la même commune. À Champdeniers, le projet concerne l'installation de containers maritimes aménagés et restaurés. À Saint-Pardoux-Soutiers, la commune propose

un bien immobilier communal à rénover.

Budget. En présence de Mme Xhaard, responsable des Finances publiques de Coulonges-Val d'Égray, le président de Val de Gâtine, Jean-Pierre Rimbeau, a proposé à l'assemblée un débat d'orientation budgétaire, préalable au vote du budget primitif qui se déroulera mardi 23 février prochain.